

no 15
naissance.
vise
pays

maire de St jullien de vers ancienement communal de vers nobles
Acte de naissance de se. Jappay marinière fille de Jean et de marianne
fayolle. mariée le vingt sept octobre mil huit cent sept. Le père de.
L'enfant a été reconnu par elle. En présence de deux témoins Le premier
ambroise tivollin tisserand de celle âgé de vingt trois ans qui a signé
Le second josph fayolle cultivateur âgé de trente deux ans qui a signé
Sur la requête faite par. Le dit Jean Jappay père de l'enfant qui a signé
Constater par moy josph garrel adjoint au maire de la commune de vers
pays. Le fonctionnaire public de l'état civil
Jean Jappay garrel adjoint